Pays de la Loire, Loire-Atlantique
La Baule-Escoublac
lotissement La Baule-les-Pins
1 avenue Alexandre-Dumas

Maison dite villa balnéaire La Croix Saint-Clair, 1 avenue Alexandre-Dumas

Références du dossier

Numéro de dossier : IA44000838
Date de l'enquête initiale : 1990
Date(s) de rédaction : 1998
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale patrimoine de la villégiature
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison
Précision sur la dénomination : villa balnéaire
Appellation : La Croix Saint-Clair
Parties constituantes non étudiées : cour

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2004, BT, 144

Historique

Cette villa est dessinée par l'architecte baulois Paul-Henri Datessen pour M. Duhamel en 1933. Elle est publiée en 1939 dans le numéro spécial sur l'habitation du magazine *L'Illustration*. Les plans sont consultables aux archives départementales de Loire-Atlantique : 169 J 20.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle
Dates : 1933 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Paul-Henri Datessen

Description

Plan allongé polygonal avec rez-de-chaussée surélevé et un étage sur rez-de-jardin. Cette villa "dissymétrique hollandaise" (cf. typologie) est implantée au milieu d'un jardin bordé à l'ouest par l'avenue René-Guy Cadou n° 1. La couverture est en tuile plate et les murs sont recouverts d'enduit. La toiture est à deux pentes avec corniche entre brisis et terrasson. La façade principale à l'ouest est ordonnancée et ornée d'un fronton à volutes percé d'une fenêtre fine au niveau des combles. A l'étage, une porte-fenêtre encadrée par deux fenêtres ouvre sur un balcon terrasse semi-circulaire recouvrant une rotonde percée au rez-de-chaussée de trois fenêtres à guillotine. Deux portes-fenêtres encadrent cette rotonde et ouvrent sur une terrasse menant par deux escaliers au jardin. La façade d'entrée au sud, est symétrique avec un perron menant au rez-de-chaussée à un porche intégré encadré par deux fenêtres surmonté à l'étage par deux fenêtres encadrant deux châssis fins. Le garage à deux portails s'accole sur l'est de cette façade et il est surmonté de lucarnes éclairant les chambres des domestiques. Au rez-de-chaussée, un angle saillant sur la partie ouest de la façade nord, est percé d'une grande porte-fenêtre et surmonté d'une lucarne demi-ronde à deux portes-fenêtres ouvrant sur un balcon.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; enduit

Matériau(x) de couverture : tuile plate
Type(s) de couverture : toit à longs pans brisés ; pignon découvert ; noue

Typologies et état de conservation

Typologies : hollandais
État de conservation : restauré

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales de Loire-Atlantique ; Fonds Datessen 169 J 20.

Bibliographie

- *L'Illustration*, 20 mai 1939, n° 5020.

Illustrations

Façade sud-ouest vue de l'ouest et intérieur de la rotonde de la villa La Croix Saint-Clair.
Phot. Denis Pillet
IVR52_19984403265X

Vue d'ensemble.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20044401680NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Maisons dites villas balnéaires et immeubles à logements de la commune de La Baule-Escoublac (IA44000832) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, La Baule-Escoublac
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Lotissement concerté La Baule-les-Pins (IA44000837) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, La Baule-Escoublac,

Auteur(s) du dossier : Alain Charles, Ronan Durandière
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

« *La Croix-Saint-Clair* », *propriété de M. Duhamel.*
Ci-contre : le salon en rotonde avec ses trois baies ouvrant sur le jardin.
Ci-dessous : vue d'ensemble de la villa.
Dutrou, architecte.

thermique coûte plus cher qu'un toit. Affaire enfin d'unité dans le paysage, étant entendu qu'une terrasse dans un pays de toits ou qu'un toit dans un pays de terrasses — c'est le cas du séminaire de Rabat — crée une disparate, donc de la laideur.

Ce même sentiment de la dominance locale doit nous guider dans le choix des enduits, qui dans certains cas masquent la pauvreté des matériaux et donnent une tonalité qui constitue l'accent de la contrée. S'il est vrai que chaque région ait sa couleur, qui tient à la pierre, à la brique ou au bois, à plus forte raison doit-on apporter le plus grand soin à la composition de la palette des enduits lorsqu'il s'agit d'une région à matériaux trop pauvres pour ne pas être dissimulés, maquillés. En Flandre, l'expérience de plusieurs siècles a conduit les habitants à enduire leurs murs de chaux blanche ; là-dessus tranchent le soubassement de goudron noir et les volets peints aux couleurs vives. D'une manière générale, on évitera de peindre les volets en plusieurs tons, comme il a été fait dans plusieurs cités-jardins du Nord de la France. Ce bariolage enlève de l'unité à la construction. Mais quel ton choisir ? On ne s'y résoudra qu'après beaucoup de réflexion, de manière à rentrer dans le cadre naturel. Il semble qu'à la région parisienne conviennent les volets verts accordés avec un enduit jaune ; au Midi de la France comme au Nord de l'Afrique, les volets bleus accordés avec un enduit blanc ; dans les Alpes, les volets rouges ou bruns accordés

Façade sud-ouest vue de l'ouest et intérieur de la rotonde de la villa La Croix Saint-Clair.

Référence du document reproduit :

- Photographie publiée dans : *L'Illustration*, n° 5020, 20 mai 1939.

IVR52_19984403265X
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue d'ensemble.

IVR52_20044401680NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation